



APPEL A FILMS FESTIVAL ALIMENTERRE

Organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre, le Festival de films **ALIMENTERRE** met en débat les enjeux agricoles et alimentaires mondiaux au sein de notre société. Animé au niveau national par le CFSI, Comité Français pour la Solidarité Internationale, il est mis en œuvre, en France et à l'étranger, par des acteurs locaux variés, coordonnés au niveau territorial par des pôles **ALIMENTERRE**.

Fin 2007, le Festival de films **ALIMENTERRE** a vu le jour dans un cinéma parisien. Aujourd'hui près de 1 300 projections-débats sont organisées dans 600 communes en France et à l'étranger, atteignant un total de 71 000 spectateurs. Le Festival de films est la principale activité de la campagne **ALIMENTERRE** qui sensibilise le grand public et les jeunes sur le droit à l'alimentation et favorise l'engagement des citoyens pour des modes de production et de consommation durable.

1. MODALITES DE PARTICIPATION

Vous pouvez soumettre un film au CFSI tout au long de l'année. Le film sera d'abord visualisé entre janvier et février. Les 20 films présélectionnés seront alors visionnés à partir de la mi-février par les membres du comité de sélection, formé par le réseau **ALIMENTERRE**, les partenaires du Festival et le CFSI.

Le comité se réunit 1 fois par an (fin mars) pour sélectionner les 5 à 8 films qui feront partie de l'édition (15 octobre au 30 novembre de la même année). La sélection n'est définitive qu'une fois la négociation des droits de diffusion réalisée.

Pour l'édition 2016, les films devront être proposés avant le 31 janvier 2016.

Si vous êtes un réalisateur, un producteur, ou un distributeur, vous pouvez soumettre un film au CFSI en complétant le formulaire en ligne situé [ICI](#).

Dans les autres cas, si vous avez vu un film et que vous souhaitez le proposer au CFSI, merci de nous écrire un message en cliquant [ICI](#) en précisant les références du film.

2. CRITERES DE SELECTION

2.1. Caractéristiques du film

- Film documentaire (film d'animation et reportage possible)
- Format : court-métrage, moyen-métrage, ou long-métrage (moins de 90 minutes). Chaque année, la sélection est constituée de 5 à 8 films, principalement des moyens-métrages.
- Production récente : la date de production du film est de préférence l'année en cours ou l'année précédente.
- La présentation de films de réalisateurs africains, asiatiques, latino-américains ou d'Europe de l'est est encouragée.

2.2. Thématique : les enjeux agricoles et alimentaires dans le monde

Exemples de thématiques :

- Gestion des ressources naturelles : biodiversité, terre, eau, semences.
- Développement des territoires, liens entre zones rurales et urbaines.
- Modes de production, transformation et commercialisation de produits agricoles, issus de l'élevage ou de la pêche. Une préférence sera portée aux filières qui alimentent le marché européen (produits du quotidien pour les consommateurs).
- Le rôle des femmes et des jeunes dans l'agriculture.
- Changement climatique et agriculture.
- Alimentation, nutrition, santé.
- Actions de la société civile, de l'enseignement, la recherche, le milieu de la finance, les coopératives, les entreprises, les multinationales, l'Etat et les collectivités territoriales.
- Politiques publiques, notamment agricoles et commerciales.
- Question de la faim dans le monde

Une préférence sera portée pour les films positifs qui présentent des solutions et des initiatives de la société civile favorisant des modes de production et de consommation durable. Les thématiques abordées devront permettre une mise en débat avec le grand public.

2.3. Qualités artistiques et cinématographiques

3. VALORISATION DES FILMS SELECTIONNES

3.1. Supports de communication

Le CFSI réalise différents supports de communication autour des films de l'édition. Ces supports sont à destination des membres du réseau ALIMENTERRE, des spectateurs et des partenaires du Festival : fiches pédagogiques ; rapport annuel du festival ; kit de communication (flyers, triptyques, affiches) ; sites internet du CFSI, du Festival, des membres et des partenaires du réseau ALIMENTERRE ; communiqués de presse.

3.2. Projections-débats du 15 octobre au 30 novembre

Le CFSI propose les films de la sélection au réseau ALIMENTERRE composé par 900 acteurs en France mais aussi en Afrique, en Europe et au Canada.

Les projections-débats sont à l'initiative d'associations, de cinémas, de collectivités territoriales, de centres culturels, d'établissements d'enseignement supérieur et secondaire (agricole, technique et général), etc. En 2015, chaque film de la sélection a été diffusé dans le cadre de 100 à 350 projections-débats entre le 15 octobre et 30 novembre.

Les programmeurs de projections-débats financent un certain nombre de déplacements des réalisateurs lors du Festival. Ces interventions peuvent avoir lieu avec des experts ou acteurs engagés en France et à l'étranger.

3.3. Le prix du public

Pour la première fois en 2016, le CFSI et les pôles ALIMENTERRE proposent au public du Festival de voter pour le meilleur film de la sélection. Le réalisateur et le film primés seront mis en avant sur les réseaux sociaux et les pages Web du CFSI, des pôles ALIMENTERRE et des partenaires du Festival.

3.4. Après le Festival ALIMENTERRE

Les films sélectionnés et présélectionnés seront référencés après le Festival sur la banque de films du Centre de ressources ALIMENTERRE, à destination des professionnels du développement et de l'enseignement : http://www.alimenterre.org/banque_de_films

4. DROITS DE DIFFUSION

Le Festival ALIMENT**TERRE** repose sur une large implication de bénévoles sur tout le territoire. La majorité des projections-débats sont essentiellement gratuites ou à caractère non-commerciales.

Le CFSI négociera un tarif préférentiel avec le producteur en fonction du type de public, de séance et de pays (scolaire, grand public, séance commerciale ou non commerciale, France, étranger). Certains films de la sélection sont libres de droit pour permettre la sensibilisation d'un large public.

5. EN SAVOIR PLUS ?

www.festival-alimenterre.org

www.cfsi.asso.fr

*En 2015, le Festival ALIMENT**TERRE** a reçu le soutien de l'AFD, la Fondation Daniel et Nina Carasso, la Fondation Léa Nature, et a été mis en œuvre en partenariat avec Biocoop, la Semaine de la Solidarité Internationale et Alternatives Economiques.*



Coordonné par :
le Comité Français pour
la Solidarité Internationale
www.cfsi.asso.fr

Avec le soutien de :



fondation
daniel & nina carasso
avec l'appui de la Fondation de France



En partenariat avec :

